



**Le Crédit Lyonnais**  
**Direction de Réseau NORD OUEST**  
Coordonateur Syndical Régional : Michèle SOHET  
9.11 Rue Trulin 59000 LILLE  
Tel 03 20 13 80 67 / 03 20 13 10 98 Fax 03 20 15 06 58  
E.MAIL [foclille@free.fr](mailto:foclille@free.fr) Lotus CSR-RS\_FO\_DE-NO

**COMITE d'ETABLISSEMENT du 16 JANVIER 2008**

**Direction Régionale PICARDIE**  
**Horaires de l'agence de MARGNY les COMPIEGNE**

Cette agence ouvrira le 5 février prochain. Horaires : **mardi/samedi**, 8 h 50/ 12h 30 et 13 h 50/ 18 h 10 , sauf samedi 17 h 10. **Vos élus FO LCL** ont émis un **avis défavorable, sachant l'ouverture le samedi après-midi** (avec, de plus, un horaire tardif). **En effet, l'expérience montre que le samedi après-midi est une période peu productive (notamment rendez-vous souvent remis,.....) et, jusqu'alors, la Direction ne nous a fourni aucun élément contraire.**

Rappelons que nous avons déjà, bien entendu, émis un vote favorable à la création de cette agence qui comprendra 3 UTP.

**R.P.C au 30 Septembre 2007**

Les **9 premiers mois** 2007 ont enregistré un **versement global équivalent** (-0,50 %) à celui des 9 premiers mois 2006. Toutefois, **l'évolution est très disparate** selon les métiers! **Augmentation** pour les Chargé d'Accueils (+ 59 %) et les Conseillers Moyen/ Ht de Gamme (+ 18,5%), mais **diminution** allant jusqu'à 10 % pour les autres collègues (DA, Conseillers « Pro » , Conseillers Privés, Banque Privée..) !!

**Ces diminutions** masquées notamment par les ventes « I comme INFO », **ne font que confirmer les craintes que vos Délégués FO LCL ont maintes fois exprimées depuis de nombreux mois.**

Il est clair que la **réorganisation a déséquilibré** le quotidien de nombreux collègues soit par la **surcharge de travail**, soit par les **évolutions des métiers** (par exemple pour les DA), soit par les **modifications de taille et/ou de structure des portefeuilles !!**

La Direction s'est attachée à la **rémunération variable des assistantes** (enveloppe spécifique). Pour **FO LCL**, cela est **insuffisant car de nombreux collègues enregistrent, malgré leur travail quotidien, une diminution de leur R.P.C uniquement causée par la "réorganisation" ! Un réajustement nous paraîtrait tout à fait logique et mérité !**

La Direction attend de connaître le montant annuel du montant de la RPC avant d' « analyser », sachant celle du 3<sup>ème</sup> trimestre en progression par rapport à 2006 (sauf pour les Conseillers "Pro"). Cela signifiera-t-il une réelle prise en compte des décalages au cours du 1<sup>er</sup> semestre ? Aujourd'hui nous en doutons. Nous suivrons..

Par ailleurs, les nombreuses réactions de nos collègues concernant les **objectifs 2008** de nouveau très souvent **démesurés, inadaptés et inatteignables** montrent leurs "interrogations" sur ce sujet. Des objectifs ainsi fixés ne peuvent que "tuer" la notion d'objectifs et nuire à l' "ambiance générale".

Pour **FO LCL**, bien souvent, leur niveau et leur mode de fixation sont tout à fait anormaux, d'autant plus que les évaluations annuelles y font une référence marquée. Nous espérons qu'il ne s'agit pas là d'une volonté permettant de minimiser le montant des rémunérations !!!

En parallèle, la Direction annonce la non prise en compte des provisions afférentes à la « réorganisation » pour le calcul de la **RVC** (Intéressement-Participation). Tant mieux, mais, pour vos élus **FO LCL** il convient d'une part déjà d'attendre le montant qui sera distribué (abstraction faite du mode de calcul) avant de se réjouir et d'autre part, de ne pas confondre le style de rémunération. Notre objectif privilégié reste la progression du salaire fixe, seul élément pérenne. Par ailleurs, pourquoi occulter les problèmes de RPC liés à la "réorganisationite" et ne pas les traiter en tant que tels ?

Pour information: Dans le prolongement des modifications de la rémunération de nos collègues de la Banque Privée, la Direction nous a confirmé qu'un "**chantier**" **relatif à l'ensemble du réseau s'ouvre actuellement pour mise en place prévue en 2009...**

**Mise en place du SEPA**  
**(Single Euro Payments Area- Espace Unique de Paiements en Euros)**

Les **27 pays de l'Union Européenne et l'Association Economique de Libre Echange** (Islande, Lichtenstein, Norvège et Suisse) mettent en place, suite à la directive Européenne de 2003 relative aux virements transfrontaliers inter-entreprises, **l'harmonisation des procédures des moyens de paiements.**

La première étape concerne la poursuite de l'uniformisation du **virement** (fin 01/08), pour les particuliers, commerçants, administrations. La **Carte Bancaire** suivra entre 2008 et 2011 et le **Prélèvement** entre 2010 et 2012. Il n'est pas prévu d'harmoniser le chèque (utilisation en baisse de 5 % par an).

Concernant le virement: Abandon du RIB au profit de l'Identifiant International du Compte Client ("IBAN") et de l'Identifiant International de la Banque ("BIC") et délai d'exécution garanti (objectif J+ 1 en 2012). LCL est déjà opérationnel et cette évolution ne devrait pas apporter de modifications chez les UAC.

Les autres modalités feront l'objet de communications auprès de collègues et des clients début 2008.

La coordination des dispositifs induits par SEPA a été confiée à la "Direction des Moyens de Paiement".

## Agence Habitat et Pôles immobiliers

**L'Agence Habitat** de la DdR a été ouverte à Lille en janvier 2006. Les objectifs en nombre de dossiers, capitaux, ouvertures de compte, contrat MRH (Multi Risques Habitation) et souscription Assurance Groupe ont été atteints.

Les **Promoteurs** représentent 40 % de la production. Les dossiers se font essentiellement dans la **Métropole lilloise**, sachant la difficulté de délocaliser un commercial isolé en Picardie, sur le Littoral ou en Haute Normandie.

Les objectifs 2008 resteront identiques à ceux de 2007. Par contre, il sera demandé "un peu plus" aux Commerciaux Seniors par rapport aux Juniors.

Un des axes 2008 sera l'amélioration de la connaissance de l'Agence Habitat par le Réseau.

Les **Pôles immobiliers** sont amenés à traiter les dossiers en provenance d'**Apporteurs** (ex : Capfi). Le pôle immobilier de **Lille** a représenté 16 % de la production de la DR Nord Pas de Calais détentrice de la première place en encours de PI dans la BAP. La DR **Seine et Eure** a occupé, en 2007, la 1<sup>ère</sup> place en production et le pôle immobilier a fourni 15 % de la production de la DR.

LCL a décidé de ralentir sa politique agressive (taux, convention apporteurs..).

Par ailleurs, la mise en place de "**référénts/spécialistes**" dans les grandes agences reste d'actualité et un projet devrait nous être présenté bientôt. Les pôles immobiliers continueront-ils à traiter le même volume ? Nous restons dans l'attente de la présentation du projet ci-dessus.

**NDLR:** Les renseignements concernant le pôle immobilier d'**Amiens** ne nous ont pas été communiqués. Pourtant, à notre connaissance, celui-ci traite un nombre important de dossiers et apporte une part non négligeable à la production de la DR Picardie. Nous relançons la Direction.

Agence Habitat et Pôles Immobiliers subissent les mêmes difficultés que dans le réseau pour les **misés en place des PI** et les procédures d'urgence sont récurrentes !!!...

## Point sur les agences ouvertes depuis 2004

**11 agences ont été ouvertes depuis 2004:** Roncq et Vieux Lille en 2004 / Méru, Sainte Adresse et Ronchin en 2005 / Mouy, Boug Achard et Le Havre Colbert en 2006 / Franqueville, Lille Région, Marquette en 2007.

L'objectif est de 100 ouvertures directes de compte par an par agence. Le nombre d'ouvertures budgétées annuellement est toutefois souvent inférieur. Les évolutions varient selon les agences: emplacements plus ou moins judicieux, signalétique plus ou moins visible (ex : Sainte Adresse et Lille Région),etc...

A titre d'exemple : en 2007, l'ensemble des agences a enregistré 1229 ouvertures directes et 1237 transferts en provenance d'autres agences.

**La Commission Nationale d'Entraide (C.N.E) du C.C.E**

Dans le suivi de la réunion de C.E du 10 décembre dernier, nous avons obtenu quelques compléments d'information. Rappelons que la C.N.E est ouverte également aux retraités, veufs/veuves et orphelins de CLP.

Au niveau national, le montant moyen par dossier est de 1100 Euros pour 281 dossiers mis en place. Aucune statistique ne nous a été délivrée concernant notre périmètre...

**Quelles sont les causes de la diminution des aides ?** Certains blocages au niveau du Service Social LCL ? Un manque de connaissance de l'existence de la CNE ?

La distribution d'une plaquette et les renseignements (coordonnées des assistantes sociales) enregistrés dans **Color (Ressources Humaines, Service Social)** devraient permettre une meilleure connaissance de la CNE.

Rappelons qu'il est possible de mettre en place des **aides d'urgence** en cas de nécessité et que les demandes d'aides sont "montées" par les **Assistants Sociaux** qui transmettent (sous forme **anonyme**) au Service Social LCL. En cas d' "anomalie", ce dernier retourne éventuellement le dossier à l'Assistante Sociale, sinon le transmet à la Commission pour décision.

**N'hésitez pas à vous rapprocher, bien entendu en toute confidentialité, de vos Délégués FO LCL sur ce sujet.**

*Nous vous communiquons ci-dessous les coordonnées des assistantes sociales de votre secteur:*

**Nord Pas de Calais (sauf Arras, Dunkerque, Calais et Boulogne) :**Mme Bernadette DELEPIERRE (03 20 99 55 46/ 03 20 15 80 10)

**Picardie + Arras, Dunkerque, Calais et Boulogne:** Mme Elizabeth RIQUART (03 22 97 64 44)

**Seine et Eure et Le Havre:** Mme Bernadette LECOURT (01 42 95 01 18)

-----

**Vous avez des interrogations sur les sujets évoqués (ou d'autres)? CONTACTEZ NOUS**

**BULLETIN d'ADHESION à FO LCL à retourner à :**

Section Syndicale FORCE OUVRIERE : Rue Trulin Lille BC 115.02 via UAC Roubaix

NOM / PRENOM : .....

Agence ou Unité : .....

Date et signature

Coût de l'adhésion : Carte annuelle : 13,20€ ; timbre mensuel : 7.70€ . Réduction fiscale de 66 % (coût réel : 35.90 €/an)